

clara nettement: "Je demanderai aux candidats conservateurs de cette province qui seront élus au Parlement de voter contre moi et contre mon gouvernement si ces promesses ne sont pas tenues".

A Chatham, au Nouveau-Brunswick, le 11 juillet, sur le sujet des pensions de vieillesse, M. Bennett aurait prononcé les paroles suivantes, d'après le *Citizen* d'Ottawa, du 12 juillet:

Je vous dis que si le parti conservateur arrive au pouvoir, nous paierons les pensions de vieillesse sur les fonds du trésor fédéral, de sorte que les provinces n'aient pas à contribuer une sou et celles qui trouvent maintenant le fardeau trop lourd pourront en profiter tout comme les autres provinces du Canada.

Le premier ministre, dit-il a soulevé à ce sujet un point de droit constitutionnel. S'il est conforme à la constitution de payer 50 p. 100 pour-quoi ne le serait-il pas de payer 100 p. 100? Nous adopterons une loi autorisant le paiement de 100 p. 100, et elle sera constitutionnelle.

Le 26 juin, à Montréal, il prononçait les paroles suivantes, d'après le *Montreal Daily Star* du 27 juin:

"Nous disons", continua le chef de l'opposition. "que si le gouvernement fédéral peut payer la moitié des pensions de vieillesse, il peut en défrayer entièrement le coût sans violer la constitution".

L'*Ottawa Journal* du 17 juillet, dans son rapport de l'assemblée conservatrice tenue à Renfrew le jour précédent, s'exprime ainsi:

Le docteur Maloney fut accueilli par des applaudissements quand il annonça que M. Bennett avait promis une loi nationale des pensions de vieillesse. La loi actuelle est dure pour les pauvres et les vieillards indigents parce que quatre provinces n'ont pas encore adopté ce système. Le plan de M. Bennett assurerait la protection des personnes âgées d'un océan à l'autre.

J'en viens maintenant à une autre catégorie de promesses et ce sont les dernières que je vais rappeler à la Chambre pour le moment, bien que la liste soit loin d'être épuisée...

Une VOIX: Très bien, très bien!

Le très hon. MACKENZIE KING: Mon honorable ami se sent soulagé et cela ne me surprend pas. Cette catégorie de promesses a trait au transport. L'on aurait pourtant cru qu'il en avait assez dit dans ses promesses générales.

Il a promis:

1. L'amélioration de tout le système de transport canadien vers le nord.

2. Le parachèvement du chemin de fer de la baie d'Hudson et la construction des embranchements nécessaires pour le rendre accessible à toutes les parties du Canada.

3. Un chemin de fer débouchant sur la côte du Pacifique, pour la région de la rivière de la Paix.

4. Des voies navigables, dans l'Est et dans l'Ouest.

5. L'amélioration des voies de transport actuelles.

6. L'amélioration des ports des Grands lacs, de la baie d'Hudson, de l'océan Pacifique et de l'océan Atlantique.

7. Grande route nationale.—Etablissement d'un réseau de grandes routes nationales.

L'une de ces promesses d'ordre général a trait à la construction d'une voie ferrée de la rivière de la Paix au littoral du Pacifique. Mon honorable ami est au pouvoir depuis un mois. Pourra-t-il nous dire quelles mesures il a prises pour donner un commencement de réalisation à ce projet? Dans l'Ouest, j'ai dit qu'il conviendrait parfaitement d'entreprendre en premier lieu ces travaux, si les ouvriers de la région étaient sans emploi, et que, si le gouvernement d'alors était renvoyé aux affaires, en vue de remédier au chômage, je m'efforcerais de commencer sans retard l'établissement de la voie. Si nous avions été au pouvoir, c'est ce qui se serait fait.

A Woodstock (Ontario), le 24 juin, mon honorable ami a prononcé les paroles suivantes, rapportées dans le *Mail and Empire* du 26 juin, et qui résument assez bien le fond de sa pensée:

Il faut d'abord que le Parlement adopte des lois, et non pas des décrets du conseil, en vue d'entreprendre de grands travaux d'intérêt général, tels que: grandes routes nationales, canaux vers la mer, embranchements de chemin de fer et d'autres de ce genre, en vue de procurer du travail à nos gens.

A Saint-Jean (N.-B.), le 30 juin, mon honorable ami s'est engagé à établir une grande route nationale. Le 1er juillet, le *St. John Telegraph-Journal* donnait ce compte rendu d'une partie de son discours:

Nous affirmons que l'Etat, sous notre administration, établira une grande route nationale au Canada.

A Cobourg, le 24 juin, il a dit, selon la *London Free Press* du 25 juin:

Une grande route nationale pour les Canadiens. Une route nationale, au Canada et non à travers un autre pays. Une grande route qui vous mènera du Cap-Breton à Vancouver sans passer dans un pays étranger. M. Bennett a affirmé que l'entreprise doit être exécutée par le Dominion.

Puis, à Woodstock (N.-B.), il a dit, le 1er juillet, comme l'imprimait l'*Ottawa Journal* du 2:

Comme elle unirait l'Est à l'Ouest, les anciens habitants des Provinces maritimes demeurant maintenant dans l'Ouest, pourraient retourner dans leur pays natal en voyageant uniquement en territoire canadien. Les gens de l'Est se rendraient aussi dans l'Ouest et la